

Budget 2010

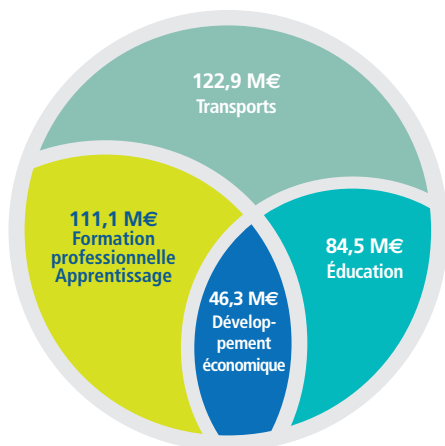


**Pour un développement
responsable de la Franche-Comté**

418,1 M€ de crédits d'intervention réinjectés dans l'économie (82% des dépenses)

4 grands postes de dépenses

- 122,9 M€ pour la politique transports ;
- 111,1 M€ dévolus à la formation professionnelle et à l'apprentissage ;
- 84,5 M€ en faveur de l'éducation et des lycées francs-comtois ;
- 46,3 M€ pour le développement économique.



2010

1^{re} année de la mise en œuvre de l'Agenda 21

Édito



Le budget 2010 de la Région Franche-Comté s'inscrit dans un contexte économique et social difficile. Aux contraintes nées de la crise, s'ajoutent la montée en puissance des compétences de notre collectivité et les incertitudes liées à la réforme annoncée de la fiscalité locale.

Ce déficit de visibilité, ainsi que la perte progressive de notre autonomie fiscale, nous incitent plus que jamais à la vigilance et à la rigueur dans nos choix. Ces difficultés, n'étant pas notre volontarisme. Les orientations stratégiques que nous avons engagées depuis 2004 seront maintenues dans ce budget de 513,2 M€, grâce à nos ratios de gestion positifs et un recours à l'emprunt maîtrisé.

Soutien aux entreprises pour favoriser l'emploi, actions en faveur de nos territoires et aide au maintien du pouvoir d'achat des familles resteront au cœur de l'intervention régionale. Les réponses opportunes que nous avons su apporter très tôt à la crise (sécurisation des parcours professionnels des salariés et ingénierie financière au service des PME et PMI) seront développées. Le cap sur les investissements de nature à relever les défis de l'avenir sera gardé. Cela vaut pour la LGV Rhin-Rhône et son articulation avec le réseau ferroviaire régional, qui mobilisent d'importants moyens de notre institution, mais aussi pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, sans lesquels il n'existe pas de progrès technologique, environnemental et humain possible.

La démarche de développement durable sera intégrée à l'ensemble de ces politiques. Afin d'optimiser les dépenses publiques, celles-ci seront systématiquement évaluées. Laboratoire de nouvelles solidarités actives, la Région continuera de mobiliser tous les acteurs participant à l'essor de la Franche-Comté et d'en coordonner les interventions. C'est la condition de l'efficacité.

Marie-Guite Dufay
Présidente de la Région Franche-Comté

Recentrer les choix

Avec la suppression de la taxe professionnelle, c'est une réforme globale de la fiscalité locale qui est en marche.

Avec ce mécanisme, l'autonomie fiscale des Régions est réduite et dès 2010, le budget est dépendant des dotations et de leurs évolutions.

Pour la première fois de son histoire, le montant des recettes du Conseil régional hors emprunt diminue alors que dans le même temps, l'accroissement mécanique des charges se poursuit notamment pour celles liées aux lycées (maintenance du patrimoine et intégration des agents).

Il faut ajouter à cela le contexte de crise qui a amené la Région à renforcer le « filet social » en mettant en place des formations spécifiques, en investissant dans des fonds sociaux, ou encore dans les actions du plan de relance.

L'année 2010 est donc marquée par un contexte singulièrement contraint puisque concerné par un « effet de ciseau » des finances locales de grande ampleur.

Même si les conséquences sont limitées grâce à une gestion financière qualitative et à une optimisation de la dépense publique, la Région doit recentrer ses choix en direction de l'urgence sociale générée par la crise et en maintenant les grands investissements stratégiques.



Poursuivre les efforts pour lutter contre la crise économique



La Région mobilise tous les leviers au profit des entreprises et de la sauvegarde de l'emploi :

- à périmètre constant, le budget de la politique « économie » augmente pour agir en renfort sur les fonds propres et la trésorerie des PME – PMI régionales qui sont encore fragilisées ;
- agir en direction de l'urgence sociale générée par la crise, c'est aussi réactiver le triptyque formation - éducation - emploi en renforçant notamment la **sécurisation de tous les parcours professionnels**. Cette action largement engagée en 2009 sera amplifiée avec une préoccupation particulière en direction des jeunes, des intérimaires et des personnes les moins qualifiées ;
- répondre à la crise, c'est encore développer les savoir-faire ; il convient dans cette perspective de **conforter la « machine à innover »** en Franche-Comté au profit des entreprises et de la recherche régionale ;
- pour faire face aux difficultés conjoncturelles dans un contexte contraint, il est important de travailler **tous les champs de la coordination**. La Région s'y emploie avec ses partenaires institutionnels et privés dans une exigence de qualité renforcée des politiques publiques et d'efficacité globale au service des usagers.

Maintenir les investissements stratégiques



LGV : le compte à rebours est lancé

En 2010, la Région poursuit son action de désenclavement du territoire en préparant l'arrivée du TGV Rhin – Rhône (Branche Est), en maintenant sa mobilisation sur les branches Sud et Est (2^e tranche), en participant à la modernisation des infrastructures ferroviaires et routières et en confortant son effort de dynamisation des TER.

En effet, pour que l'ensemble des Francs-Comtois profite pleinement de l'arrivée du TGV, la Région prépare une organisation globale de la desserte TER mieux adaptée et cadencée qui permettra une mise en cohérence de tous les réseaux régionaux, départementaux et urbains. Des projets de liaisons ferroviaires et routières entre les gares TGV et les villes centres seront développés, notamment Belfort-Delle et Besançon Ville – Besançon-Franche-Comté TGV.

Enseignement supérieur, recherche et innovation renforcés

Le rapprochement des établissements d'enseignement supérieur de Bourgogne et de Franche-Comté est capital pour valoriser les recherches d'excellence et les formations dans un ensemble universitaire visible à l'échelle européenne. La Région s'engage à accompagner l'Université de Franche-Comté dans la structuration du Pôle Régional d'Enseignement Supérieur avec la Bourgogne, à la fois sur les outils de coopération et dans le contenu.

Autre investissement stratégique en 2010 : l'opération TEMIS SCIENCES va positionner la recherche conduite en Franche-Comté sur la scène internationale des microtechniques et nanotechnologies. Installant les laboratoires de l'institut FEMTO-ST ainsi que des équipements mutualisés sur TEMIS à Besançon, TEMIS SCIENCES mobilisera au total 32 M€ dont 8 M€ pour la Région, maître d'ouvrage de l'opération.



Intégrer l'Agenda 21 dans toutes les politiques

La Région Franche-Comté s'est engagée dans une action forte de développement durable avec l'adoption de son premier programme d'actions Agenda 21 en juin 2009.



De nombreux signes de son engagement concret figurent désormais dans l'ensemble des politiques régionales :

- le plan « **basse énergie des lycées** », déjà engagé préalablement, monte en puissance ;
- dans les transports, la dynamique est résolument tournée vers une mobilité durable ; l'accès aux transports collectifs sera encore facilité par la mise en service d'une **centrale de mobilité régionale** (Motilib) donnant toutes les indications utiles aux voyageurs ;
- dans l'habitat, la promotion est renforcée pour la **basse consommation** ;
- dans les grands équipements structurants tel que **TEMIS SCIENCES**, les opérations sont conduites dans le respect d'une qualité environnementale exemplaire ;
- au titre de l'aménagement du territoire, un soutien spécifique est apporté aux **Plans Climat des Pays** par exemple ;
- le nouveau volet de **Tremplin Solidarités** consolide les emplois associatifs dans le champ de l'utilité sociale et du développement durable ;
- le « **Tourisme durable** » a déjà marqué l'image du territoire, notamment dans la campagne menée par le Comité régional du tourisme ;
- afin de poursuivre la sensibilisation des Francs-Comtois, des **rencontres régionales du développement durable** devraient être menées durant le second semestre 2010.



Transports

Désenclavement, maillage et mobilité durable

L'effet toile autour de la LGV

- La poursuite de la première phase du chantier de la LGV Rhin-Rhône Branche Est mobilise 31 M€. Les acquisitions foncières sur la 2^e phase de la Branche Est de Petit-Croix – Lutterbach et Genlis – Villers les Pots s'engagent. Les études préliminaires se poursuivent pour les Branches Sud et Ouest.
- 2010 est marquée par la mise en cohérence globale du réseau pour améliorer le maillage du territoire et les dessertes :
 - 420 000 € affectés à l'achèvement des études et le démarrage des travaux préparatoires sur la ligne Belfort-Delle ;
 - 1 M€ dès cette année sur la ligne ferroviaire entre les gares de Besançon Franche-Comté TGV et Besançon Viotte. La Région accompagnera aussi les travaux d'accès à la gare de Belfort-Montbéliard TGV à Méroux.
- 10,3 M€ permettent de solder les opérations routières sur les infrastructures à haut niveau de service.



De nouveaux services dans le TER pour les 20 000 usagers quotidiens

- Sur le réseau TER, les lignes du Haut-Jura voient leur desserte améliorée avec notamment la création de liaisons Besançon-Saint-Claude.
- Dès le début 2010, 2 navettes supplémentaires entre Frasne et la Suisse assureront la correspondance avec le TGV Paris-Lausanne pour compenser le désengagement partiel de Lyria.
- La modernisation du parc de matériels roulants se poursuit (6,7 M€) ; l'effort est tout spécialement porté sur l'accessibilité en direction des personnes à mobilité réduite.
- Les tarifications régionales mobilisent 1,3 M€ pour soutenir le pouvoir d'achat des usagers ; désormais, la tarification combinée entre TER, bus urbains GINKO à Besançon et DIVIA à Dijon, facilitera le trajet entre les deux capitales.
- La contribution régionale pour l'exploitation des transports ferroviaires de voyageurs est estimée à 55,2 M€ et près de 800 000 € financent l'organisation des liaisons LIVEO Besançon – Vesoul et Besançon – Gray ainsi que la contribution aux lignes Besançon-Gy et Gray-Dijon.

122,9^{M€}

La cadencement des trains sur la totalité du réseau TER franc-comtois se prépare (grilles d'horaires simplifiées, correspondances plus fréquentes et plus régulières...)

action agenda 21
une Franche-Comté responsable

La centrale de mobilité régionale et transfrontalière, favorise l'usage des transports collectifs :

www.motilib.fr

Formation Professionnelle & Apprentissage

111,1 M€

Tous les leviers en action

Priorité à la sécurisation des parcours professionnels

- Le **Fonds de sécurisation** est renforcé, couplé au fonds régional d'aide à la professionnalisation, il consolide par la formation, l'emploi de salariés en situation précaire. Ce Fonds s'enrichit d'une expérimentation en direction des **emplois d'intérim** et de l'organisation de « passerelles » intergénérationnelles visant à un meilleur transfert des savoirs.
- Le dispositif des stages individualisés de formation par alternance (SIFA) qui offre à 1000 bénéficiaires une première insertion, se complète par un **stage régional en activité citoyenne** pour les jeunes de moins de 26 ans (500 conventions de stages devraient être signées).
- Une vingtaine d'actions sont envisagées pour 2010 en partenariat avec Pôle Emploi pour les **formations « pré-recrutement »** des demandeurs d'emplois.

Formations sanitaires et sociales

- 17,8 M€ financent la formation de 2530 **professionnels paramédicaux** et de plus de 1 000 **travailleurs sociaux**, assurant ainsi la gratuité de toutes les formations sociales, des formations sanitaires de premier niveau et permettant l'ouverture d'une nouvelle section d'auxiliaire de puériculture sur le secteur de Pontarlier.
- Pour venir en aide aux étudiants les moins favorisés, la Région continue de **moderniser son dispositif de bourses** : revalorisation annuelle des montants, versements mensuels. Ces étudiants ont également accès aux dispositifs tels que l'aide au versement de la caution pour le logement, l'aide alimentaire d'urgence.

Un soutien renouvelé aux apprentis et à leurs familles

- La Région assure le financement des 23 CFA francs-comtois et soutient la formation des 10 000 **apprentis** : prise en charge du premier équipement, aide forfaitaire aux dépenses de transport, d'hébergement et de restauration.
- Un **Fonds social des apprentis** sera mis en œuvre pour soutenir les jeunes les plus fragiles.
- Pour **sécuriser les parcours d'apprentissage**, 300 élèves bénéficient dès cette année d'une formation dans le cadre du dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA) qui valide leur projet professionnel.
- En 2010, les 15 000 **versements** indemnisant les employeurs d'apprentis sont estimés à 20,1 M€.

Formation professionnelle et formations sanitaires et sociales :

▶ 62,3 M€

Apprentissage :

▶ 48,8 M€

actions agenda 21

une Franche-Comté responsable

Les 14 000 bénéficiaires accompagnés au titre de la formation professionnelle seront sensibilisés aux dimensions environnementales.

Un nouvel e-service a été mis en ligne sur le site de la Région pour le dépôt et le suivi des demandes de bourses sanitaires et sociales.



Un effort maintenu pour les lycées et les lycéens

Plus de la moitié des crédits de l'éducation consacrée au patrimoine

- En 2010, les chantiers du LEGTA Munier de Vesoul, de réhabilitation de l'exploitation du LEGTA Granvelle de Dannemarie et du changement d'énergie du lycée Paul-Emile Victor de Champagnole se terminent. D'autres se poursuivent et notamment la restructuration des internats de lycées à Morez et Arbois, la reconstruction du centre hippique du LEGTA Mancy de Lons-Le-Saunier...

Les travaux de l'internat commun dolois sur le site du lycée Duhamel, le CDI du lycée Cournot de Gray et la réhabilitation de trois demi-pensions font partie des chantiers importants qui seront lancés cette année.

- Au titre des équipements, 14,6 M€ sont prévus sur 3 ans pour permettre notamment le suivi des évolutions pédagogiques, le déploiement de micro-ordinateurs et de moyens TIC, le renouvellement de machines-outils ainsi que l'évolution des équipements pour les agents des lycées.
- Enfin, une aide régionale de 500 000 € vient soutenir le besoin d'interventions sur les installations sportives des collectivités locales, utilisées par les lycées.

Un enseignement de qualité accessible à tous

- La Région se mobilise pour que chaque lycéen ait un égal accès à un enseignement de qualité :
 - abondement des **Fonds sociaux lycéens** pour aider les familles qui connaissent des difficultés ;
 - **gratuité des manuels scolaires** pour tous ;
 - prise en charge des **tenues vestimentaires et outillages nécessaires** aux sections professionnelles et technologiques pour 8 695 élèves ;
 - appui aux dispositifs d'orientation et actions de lutte contre le décrochage scolaire ;
 - participation aux **frais de stages obligatoires** des élèves en entreprise ;
 - financement des **projets innovants des lycées**.

84,5 M€

La qualité environnementale et la recherche d'économie d'énergie figurent parmi les données prises en compte systématiquement dans toutes les opérations.



action agenda **21**
une Franche-Comté responsable

Visant à traiter en 10 ans 20 % du patrimoine immobilier des lycées et à économiser 1,5 million de kWh de chauffage par an, le Plan Basse Energie monte en puissance en 2010.

5 lycées choisis parmi les plus économes, bénéficieront des premières mesures spécifiques de traitement de leurs locaux.



Mobilisation pour la recherche et l'enseignement supérieur

Un soutien particulier à l'excellence scientifique

- La Région accompagne l'Université de Franche-Comté dans sa démarche de constitution d'un **Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) interrégional**. Elle financera à ce titre dès 2010 des projets de recherche labellisés et expertisés par les 2 universités de Bourgogne et de Franche-Comté.
- **15 nouvelles thèses** et l'accueil d'au moins **4 chercheurs étrangers** de haut niveau bénéficieront d'un financement régional ainsi que la préparation de doctorats en partenariat avec le CNRS, l'INRA et l'INSERM.

Une dimension internationale renforcée

- **TEMIS SCIENCES** à Besançon, projet prioritaire pour le positionnement de la recherche conduite en Franche-Comté démarre cette année. La Région, maître d'ouvrage de l'opération, engagera au total 8 M€ dont 1 M€ pour les études.
- Les travaux de la 2^e phase de l'**UFR médecine-pharmacie** à Besançon, la construction du 5^e département **Ergonomie Design** de l'UTBM à Montbéliard et l'aménagement des combles de l'**UFR STGI** à Belfort mobilisent 6,24 M€ sur l'exercice.



L'innovation au service du tissu régional

- La Région renouvelle son soutien à l'**Institut Pierre Vernier**, centre de transfert technologique régional et accompagne également cette année le lancement de 3 nouvelles opérations collectives laboratoires-entreprises.
- **7 à 10 nouveaux projets de recherche** conduits dans les laboratoires et labellisés par les Pôles de compétitivité pourront être abondés en partenariat avec OSEO.

action agenda 21

une Franche-Comté responsable

Le développement de la télémédecine et des dispositifs médicaux, tout comme les travaux sur les thématiques « énergie » et « santé » de l'Institut Pierre Vernier, relèvent des engagements pris à l'Agenda 21.

Le dispositif d'accompagnement des lycéens par des étudiants de l'Université ainsi que l'aide d'urgence aux étudiants en difficulté sont reconduits.

Faire face aux difficultés et préparer la reprise

Soutien conforté pour la trésorerie et les fonds propres des PME

- La Région maintient tous ses dispositifs pour consolider la situation des entreprises :
 - la société **Capital Risque Franche-Comté** créée en octobre 2009, permet d'intervenir au capital des PME/PMI pour un montant allant de 50 000 à 150 000 € ;
 - des **Fonds communs de placement** viendront soutenir les entreprises en difficulté conjoncturelle et celles qui développent des activités innovantes ;
 - pour les entreprises de l'**Aire Urbaine**, la Région va réactiver le dispositif d'attribution de prêts participatifs de développement mis en place dans le programme de revitalisation du secteur ;
 - 500 000 € supplémentaires viendront abonder le **Fonds régional de garantie** pour favoriser l'accès aux financements bancaires.
- Les dispositifs d'**aides directes** sous forme d'avances remboursables ou de subvention qui favorisent l'autonomie des PME-PMI, leur capacité d'innovation et leur développement à l'international sont maintenus.
- En matière d'**immobilier d'entreprise**, l'effort engagé se poursuit et s'élargit sous forme d'avance remboursable aux projets les plus significatifs supérieurs à 5 M€.

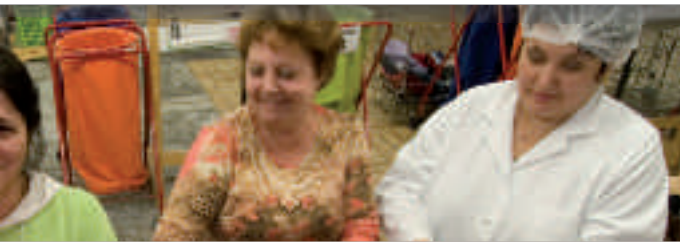
Pour l'amélioration de la compétitivité des filières agricoles et sylvicoles.

- La Région poursuit son **programme régional d'installation** des jeunes agriculteurs.
- **1 M€ permettra de financer les investissements** matériels et immatériels des entreprises de l'agroalimentaire.
- Pour le bois et la forêt, priorité est donnée à la meilleure **mobilisation de la ressource forestière** tout en préservant sa gestion durable. Les secteurs de la scierie et de la construction seront soutenus en priorité, au titre de l'accompagnement à l'innovation et à la modernisation.
- A titre **exceptionnel** et pour limiter les effets de la crise agricole, la Région bonifie le taux d'intérêt d'emprunt mis en place par l'Etat pour les exploitants (100 000 €).
- Une **signature régionale** va être mise en place en 2010 pour valoriser les produits issus de l'agriculture franc-comtoise.

actions agenda **21**
une Franche-Comté responsable

La Région soutient l'économie sociale et solidaire.

La Région s'efforce de maintenir une agriculture bien répartie sur le territoire, soutient les circuits courts et participe à la relance de l'agriculture biologique.



Emploi : toujours une priorité

- La Région poursuivra les actions en faveur de la pérennisation des 1000 emplois Tremplin Associatif et notamment à ceux dont les contrats arrivent à échéance en 2010.
- Le soutien aux emplois Tremplin Solidarités est conforté et s'ouvre au bénéfice d'associations qui interviennent au profit d'une utilité sociale reconnue par les partenaires publics.
- La Région maintient son appui à l'économie sociale et solidaire qui représente plus de 10 % de l'emploi salarié en Franche-Comté.

Tourisme durable, l'image de marque du territoire

- Outre l'aide à la reprise d'hôtels, la Région continue d'accompagner la création et la requalification d'hôtels, de campings, d'hébergements collectifs ainsi que la modernisation des restaurants classés tourisme.
- Les 3 contrats de station de Luxeuil-les-Bains, Les Rousses-Haut Jura et Salins-les-Bains sont renouvelés. A noter en 2010 :
 - à Salins-les-Bains, la construction d'un nouveau site thermal confortera l'offre « bien être » et « remise en forme » ;
 - aux Rousses, la rénovation de la patinoire est à l'étude tout comme l'amélioration de l'offre nautique.
- 2,2 M€ soutiennent les grands projets touristiques dont l'extension du Musée de l'Aventure Peugeot, la liaison cyclable de la Vallée de l'Allaine, la valorisation de la verrerie de Passavant La Rochère et l'aménagement des ports de plaisance.
- 3 M€ sont réservés à la promotion de la Franche-Comté ; le Comité régional de tourisme travaille tout spécialement les cibles franciliennes et étrangères ainsi que les produits touristiques adaptés à la « clientèle TGV ».

Pour le rayonnement sportif de la Franche-Comté

- 2010 est l'année des derniers travaux prévus pour l'équipement du Pôle nordique à Prémanon et de l'extension du tremplin de Chaux-Neuve.
- La Région portera une attention particulière à ce que le soutien accordé aux ligues et comités régionaux sportifs se décline au plus près des pratiquants, et en un accompagnement du développement des associations sportives locales.
- Le soutien aux manifestations sportives est reconduit.

46,3 M€

Développement économique :

▶ 14,7 M€

Emploi :

▶ 14,8 M€

Solidarité :

▶ 0,9 M€

Agriculture, agroalimentaire, forêt-bois :

▶ 5,3 M€

Tourisme :

▶ 7,4 M€

Sport et jeunesse :

▶ 3,2 M€

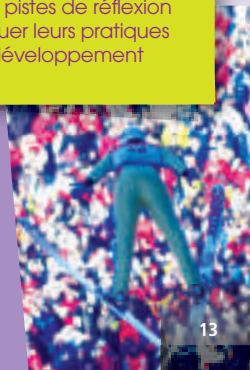
actions agenda 21

une Franche-Comté responsable

Une aide régionale pour les projets d'hébergements touristiques durables, sous forme d'accompagnement technique.

Un encouragement spécifique pour la véloroute « Charles le Téméraire ».

La plaquette sur l'organisation des manifestations sportives et la protection de l'environnement donnera aux organisateurs des moyens et des pistes de réflexion pour faire évoluer leurs pratiques en faveur du développement durable.



Aménagement du territoire, habitat

12,8 M€



Attractivité et cohésion du territoire

Aménager pour dynamiser

- Pour renforcer l'armature urbaine du territoire, la Région mobilise 2,35 M€ pour financer :
 - les études prospectives liées aux projets d'aménagement des agglomérations et des villes ;
 - les aménagements qualitatifs des petites villes et des bourgs ;
 - les projets de haute qualité pour la Route touristique des Montagnes du Jura et les Petites Cités Comtoises de Caractère.
- Le Fonds de développement local totalise 700 000 € pour soutenir les communes de moins de 2000 habitants, dont 300 000 € réservés aux opérations labellisées BBC-Effnergie.
- 16 contrats de Pays seront mis en œuvre cette année et 3 M€ permettront d'accompagner leurs actions.
- Plus d'1 M€ est affecté au soutien des parcs naturels régionaux du Haut-Jura, du Ballon des Vosges et au projet transfrontalier du Doubs.
- 3 nouveaux projets de parcs d'activités autour des futures gares LGV bénéficieront de l'aide régionale en 2010.
- En matière de TIC, les crédits affectés permettront de résorber les zones blanches, de déployer les dispositifs de visioconférences et de visioservices, et de développer les usages.

Solidarité et renouvellement des quartiers

- La rénovation des quartiers d'habitat social dégradés intègre une démarche de développement durable et mobilise 1,6 M€.
- Les dispositifs d'aide au foncier et de bail à réhabilitation sont par ailleurs poursuivis.

Aménagement du territoire :
▶ 10,7 M€

Habitat :
▶ 2,1 M€

actions agenda

21

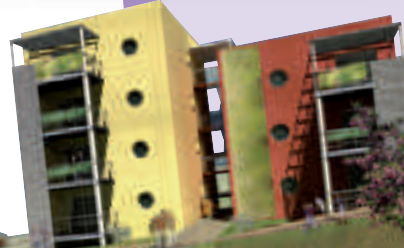
une Franche-Comté responsable

La Région participe au projet transfrontalier Eco-obs en partenariat avec Rhône-Alpes et la Suisse pour la mise en œuvre d'un observatoire des éco quartiers.

La mise en place d'un 3^e PNR, le parc naturel transfrontalier du Doubs entre Morteau, Maîche et la Chaux-de-Fonds se concrétise.

Les Pays volontaires seront soutenus pour l'élaboration de leur Plan climat territorial.

A compter du 1^{er} janvier 2010, la Région participe aux opérations OPAH Effilogis au titre de leurs études pré-opérationnelles.



Vitalité culturelle confortée

Vivre le spectacle partout en Franche-Comté

- La Région confirme son soutien à un réseau de scènes, d'acteurs et de compagnies. Elle intègre cette année une démarche d'évaluation des actions entreprises.
- L'accès des jeunes à la culture reste privilégié :
 - les dispositifs « Lycéens et Apprentis au cinéma » et « Musiques actuelles au lycée » sont poursuivis ;
 - l'action « Lycéens au spectacle vivant » s'ouvre à 10 nouveaux établissements ;
 - 60 000 jeunes francs-comtois titulaires de la carte jeune profitent d'un Chèque Avantages culturels ;
 - les Musiques Actuelles bénéficient d'un soutien actif par le biais notamment d'aides au réseau des salles de diffusion implantées sur les 4 départements.
- Le festival Bancs Publics qui offre gratuitement l'accès au spectacle sera reconduit en 2010.
- L'aide au cinéma se recentre autour de la production des films documentaires et des courts métrages tournés en région.
- Côté littérature, la Région confirme son soutien au Centre Régional du Livre et au festival « les petites fugues » qui invite en région 80 écrivains pour plus de 150 rencontres.

Faire revivre le patrimoine

- La Région maintient son engagement en faveur de la restauration et de la valorisation du patrimoine, avec une attention particulière portée au patrimoine fortifié (Château de Joux, Citadelle de Besançon, fortifications de Belfort), ainsi qu'aux monuments historiques.
- Elle poursuit son soutien au développement des musées (musée Courbet d'Ornans, musée du Jouet à Moirans-en-Montagne, musées des Techniques et Cultures Comtoises et musée de Plein Air des Maisons Comtoises de Nancray) et participe à l'enrichissement, à la mise en valeur de leurs collections (Fonds régional d'acquisition des musées, programme d'informatisation et de numérisation).

A la rencontre de l'art contemporain

- En 2010, le Fonds Régional d'Art Contemporain de Franche-Comté poursuivra sa politique d'acquisitions d'œuvres tout en menant une campagne de restaurations du fonds photographique et du fonds de peintures. Il diffusera la collection dans le cadre de grandes expositions à Besançon et à Saint-Claude, des actions seront menées en milieu scolaire.
- Les travaux de la construction programmée de la Cité des Arts et de la Culture dont la Région est co-maître d'ouvrage avec le Grand Besançon et la Ville de Besançon, démarrent cette année.



action agenda **21**
une Franche-Comté responsable

Le bâtiment de la Cité des Arts et de la Culture fera l'objet d'une labellisation BBC Effinergie ; 1200m² de panneaux solaires photovoltaïques seront également installés pour améliorer la performance énergétique de l'ensemble.



Une éco-région déterminée

Mobilisation renforcée pour l'efficacité énergétique

- La Région intervient à hauteur de 1,6 M€ pour l'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'habitat grâce au programme Effilogis. Son objectif est la diffusion des bâtiments à basse consommation d'énergie (BBC-Effinergie) :
 - pour les particuliers, la rénovation de logements permettant d'obtenir un label BBC-Effinergie peut être aidée à hauteur de 7000 €. Cette aide sera bonifiée de 2 000 € pour les personnes à faibles revenus et 1 000 € pour les projets à haut critère de performance ;
 - auprès des collectivités de moins de 2 000 habitants, la réalisation de diagnostics énergétiques et l'ingénierie de projet sont encouragées ;
 - les bailleurs sociaux pourront être accompagnés pour les projets exemplaires sur le plan de la performance énergétique et des études à la certification.
- Le Pôle énergie installé au Lycée Louis Aragon à Héricourt sera financé à hauteur de 240 000 €. 550 000 € supplémentaires sont consacrés aux travaux de la Maison des énergies qui débiteront en fin d'année.
- Le déploiement des énergies renouvelables mobilise 1,35 M€, avec :
 - la création de nouvelles plates-formes de stockage et la production de plaquettes forestières ;
 - un outil d'observation-évaluation pour alimenter les réflexions climat-énergie.

L'environnement, initiateur de développement

- La Maison de l'environnement de Franche-Comté portée par la Région s'affirme comme centre de ressources « environnement » à l'échelle de tout le territoire : 3 plates-formes d'échanges et de collaboration y sont désormais proposées en partenariat avec les associations naturalistes (éducation à l'environnement, préservation de la biodiversité et réflexions sur l'environnement pour le grand public).
- Au titre de la protection de la biodiversité, il est prévu de mettre à l'étude le classement en réserve naturelle régionale de plusieurs sites (zone humide dans la vallée de l'Ognon, plusieurs cavités de chauve-souris...).
- Le principe de la participation régionale à l'ensemble des contrats de rivière est retenu pour restaurer la trame verte et bleue franc-comtoise ; cette année seront signés ceux de l'Allaine, du Durgeon, de l'Orain et de la Seille.

6,3 M€

Environnement :
▶ 2,5 M€

Énergie :
▶ 3,8 M€



actions agenda 21
une Franche-Comté responsable

La Région met en place son
propre Plan Climat-énergie

Un dispositif d'évaluation de la
mise en œuvre de l'Agenda 21
sera mis en œuvre dès 2010



Mobilité internationale et coopération

2,8 M€

L'enjeu de l'ouverture et des échanges

Coopération transfrontalière et interrégionale

- Le rôle de la Conférence TransJurassienne (CTJ) est conforté en tant qu'instance de réflexion et d'animation de projets structurants de l'Arc jurassien franco-suisse.
- La Conférence des régions européennes frontalières de la Suisse réunie à l'initiative de la Franche-Comté en 2009 a permis de lancer un nouveau réseau européen qui se positionne comme l'interlocuteur de l'Union européenne avec la Suisse. La Région y apportera sa contribution en 2010.
- Les actions se poursuivent dans le cadre de l'Association des Régions Françaises du Grand Est dont la Franche-Comté a pris la présidence en septembre dernier, notamment le rendu de l'étude bois-énergie menée par les acteurs de la filière bois dans les 5 régions.
- L'Association Bourgogne Franche-Comté Europe présidée par la Région Franche-Comté compte désormais 15 collectivités adhérentes. Son programme d'actions comporte d'importantes sessions d'information en lien avec l'actualité des institutions européennes.

Les fonds européens au profit du développement régional

- La Région copilote avec l'Etat le programme opérationnel **Compétitivité régionale et emploi**. Elle participe à sa mise en œuvre qui permet d'injecter 291 M€, tous fonds européens confondus, dans les projets régionaux pour la période 2007-2013.
- Le programme opérationnel INTERREG IV France – Suisse est mis en œuvre sous la responsabilité de la Région. Doté de 55 M€ provenant du FEDER, il soutient des projets transfrontaliers innovants capables de renforcer la compétitivité de l'espace de coopération qui réunit Arc Jurassien et Bassin lémanique.

Coopération internationale

- Les priorités concernent l'approfondissement des programmes de coopération de la Région Franche-Comté avec le Maroc, le Sénégal, la République Tchèque, la Russie (Altai) et la Chine (Anhui).

actions agenda

21

une Franche-Comté responsable

L'évaluation des émissions de carbone liées aux déplacements internationaux en avion des jeunes en mobilité est intégrée à chaque dispositif.

Le soutien régional aux associations franc-comtoises de solidarité internationale privilégie dans son appel à projets 2010 d'une part la souveraineté alimentaire, l'eau, l'éducation et la santé, d'autre part la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables dans le cadre du dispositif « compensation carbone » mis en place.

1 700 jeunes seront accompagnés dans leur parcours de formation à l'étranger, dans le cadre de leurs études ou en stage professionnel.

Les 7 dispositifs sont ouverts aux étudiants, aux lycéens et apprentis, aux jeunes diplômés ainsi qu'aux jeunes demandeurs d'emplois.

Budget 2010 : une qualité de gestion pour permettre le maintien des

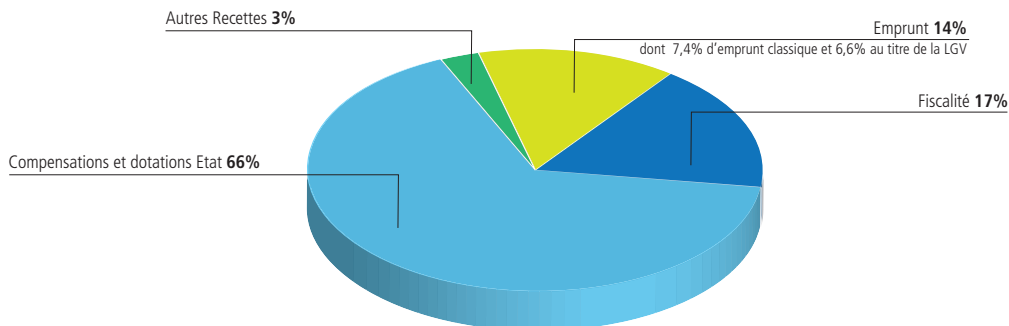
L'impact des réformes et de la crise économique

- Les recettes hors emprunt prévues dans le budget 2010 s'élèvent globalement à 441 M€, en diminution par rapport à 2009. Le volume d'emprunt prévisionnel destiné à assurer l'équilibre budgétaire en 2010 s'établit à 72,2 M€ dont une large part sera consacrée au financement de la LGV (34 M€).
- Le produit de la fiscalité régionale enregistre une diminution significative par rapport à 2009 liée à la suppression de la taxe professionnelle. Il s'élève à 86,9 M€ et ne représente plus que 17 % du financement du budget régional. Il est constitué du produit des taxes foncières (bâti et non bâti), des recettes de la taxe sur les cartes grises et de la part modulable de la TIPP votée par la Région. Les taux et tarifs de fiscalité sont reconduits en 2010.
- Les compensations et dotations de l'Etat s'élèvent globalement à 337 M€ et financent près des deux tiers du budget régional. Une « compensation-relais » est versée en 2010 au titre de la suppression de la taxe professionnelle : l'autonomie fiscale de la Région est considérablement réduite avec ce mécanisme. Les dotations versées par l'Etat enregistrent une quasi-stagnation en 2010 : la dotation globale de fonctionnement (DGF), principal concours financier de l'Etat, est indexée à + 0,6 %, soit la moitié de l'inflation prévisionnelle.

Recettes 2010

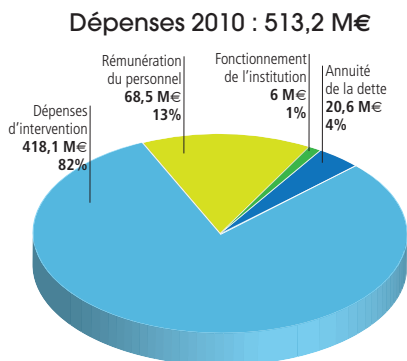
Fiscalité directe	41,6 M€
taxe sur le foncier bâti / non bâti (taux : 3,92 % / 10,24 %)	
Fiscalité indirecte	45,3 M€
dont taxe sur les cartes grises : 33 M€ (tarif : 32 € / CV) dont TIPP (Part modulable votée par la Région) : 12,3 M€	
Ressources transférées	138,3 M€
dont compensation-relais de la taxe professionnelle : 66,2 M€ dont TIPP (droit à compensation) : 65,4 M€	
Dotations de l'Etat	198,7 M€
dont dotation globale de fonctionnement (DGF) : 117 M€ dont dotations formation-apprentissage (DFPA) : 34,8 M€ dont dotation régionale d'équipement scolaire (DRES) : 16,2 M€	
Autres recettes	17,1 M€
Emprunt	72,2 M€
dont emprunt LGV : 34 M€ dont emprunt classique : 38,2 M€	
Total recettes	513,2 M€

Recettes 2010 : 513,2 M€



Les dépenses d'intervention représentent 82% du budget

- Les dépenses du budget primitif 2010 s'élèvent globalement à 513,2 M€.

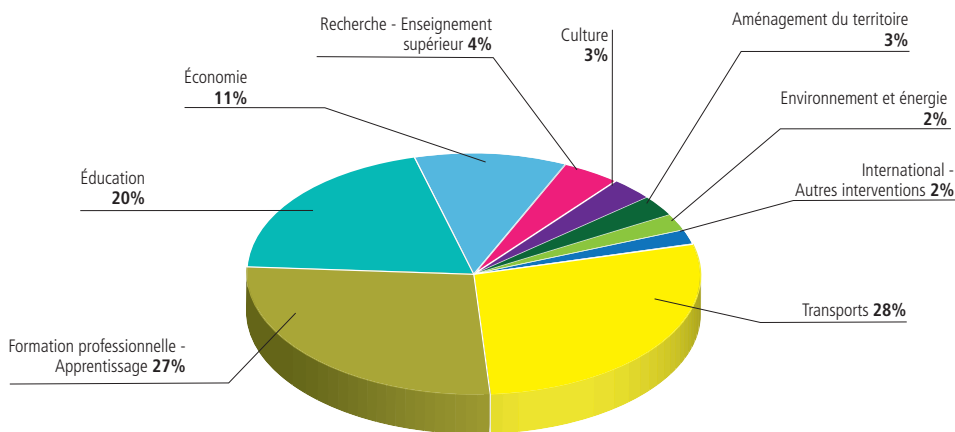


- 418,1 M€ de crédits d'intervention, directement réinjectés dans l'économie régionale (soit 82% du budget). Les grands axes d'intervention de la Région concernent les transports, la formation professionnelle et apprentissage, l'éducation ainsi que le développement économique.
- L'effectif du Conseil régional compte 1948 agents dont 1522 agents des lycées au 1/12/2009.

Dépenses d'intervention 2010

Transports	122,9 M€
Formation professionnelle et apprentissage	111,1 M€
Éducation	84,5 M€
Développement économique	
Économie sociale et solidaire	46,3 M€
Recherche - Enseignement supérieur	15,4 M€
Aménagement du territoire	12,8 M€
Culture	12,4 M€
International - Autres interventions	6,4 M€
Environnement et énergie	6,3 M€
Total dépenses d'intervention	418,1 M€

Dépenses d'intervention : 418,1 M€





JC.AUGÉ ■ 03 81 59 86 Imprimé sur papier PEF-C, papier écologique répondant à la gestion durable des forêts
Crédits photos : Samuel Carmovall, David Cesbron, PSA, Fotolia 2009, Denis Maraux Marc Paygnard, Thierry Petit, Jack Varlet, maquette Gare TGV DR, SNCF, visuel agenda 21 Valérie Szewczyk, baillleursIDEHA.arch.Ingrid, Institut Pierre Vernier, Université de Franche-Comté, Grand Besançon - Marc Perrey



Franche-Comté
Conseil régional

www.franche-comte.fr

Hôtel de Région
4, square Castan
25031 Besançon Cedex